

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'EYBENS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 SEPTEMBRE 2024

Le mardi 24 septembre 2024 à 18h00, le Conseil d'administration du C.C.A.S. d'Eybens dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni en Mairie d'Eybens, salle du Conseil sous la présidence de Julie MONTAGNIER Vice-Présidente du CCAS.

Date de la convocation : 16 septembre 2024

Présents : Mesdames, Messieurs

J. MONTAGNIER - D. SCHEIBLIN - M. MERABET - A. LEVY - H. BESSON-VERDONCK - M.F. BAKLOUTI
D. ATTARD – C. FONTE - M. DERRAS

Élus en exercice : 17

Élu(s) présent(s) : 9

Ont donné pouvoir : 2

Absent(s) : 8

Excusés ont donné pouvoir :

X. OSMOND à J. MONTAGNIER

N. MARONI à C. FONTE

Absent(es)/ excusé(e)s : N. RICHARD - C. NOERIE – X. OSMOND - H. GUILLON - N. MARONI- S. FAYE –
A. C. JOTHY - D. GUIHO

Secrétaire de séance : J. LAURENT

DEL20240702_1 **Modification du règlement intérieur de la ludothèque**

Les modifications du règlement intérieur instaurent de nouvelles plages d'ouverture, notamment une ouverture plus ample lors des périodes de vacances scolaires.

Horaires en période scolaire	Horaires vacances scolaires
Lundi de 15h30 à 17h30 Mercredi de 14h30 à 17h30	Lundi de 14h30 à 17h30 Mercredi de 9h30 à 11h30 (l'entrée se fait par la droite du bâtiment) et de 14h30 à 17h30
Fermeture annuelle pendant les vacances de fin d'année et la période estivale	

Il est proposé au Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

-D'approuver les modifications du règlement intérieur de la Ludothèque

Annexes :

[-Convention de partenariat CCAS d'Eybens et l'Age d'Or](#)

[-Règlement intérieur Ludothèque](#)